

**INTITULE DU POSTE : MEDECIN COORDONNATEUR
DU RESEAU SOINS PALLIATIFS (SP)**

Le médecin coordonnateur est le référent médical du Réseau de Soins Palliatifs porté par l'association Plateforme Santé Douaisis (PSD). Il garantit la cohérence des interventions au domicile du patient et la qualité de l'information médicale. Ses actions s'inscrivent dans le respect des règles déontologiques et professionnelles en vigueur.

Activités

- Coordination de l'équipe SP : avec les infirmières, l'assistante sociale, la psychologue et la secrétaire
- Participation à l'animation des formations internes
- Conseils thérapeutiques aux médecins traitants, professionnels de santé de ville et autres professionnels
- Discussion éthique avec le professionnel, l'entourage et le patient en cas de conflit de valeurs
- Explications et recueil des directives anticipées
- Soutien aux équipes soignantes en difficulté (au domicile et aux lieux de vie)
- Communication sur le rôle du réseau et lien avec les différents acteurs
- Retour aux différents médecins et ou professionnels prescripteurs
- Garant de la qualité des informations et des prestations de l'équipe
- Elaboration de procédures et/ou protocoles formalisés
- Elaboration de Plan Personnalisé de soins
- Participe au développement des partenariats

Savoir-Faire

Son rôle est de veiller à la bonne transmission des informations médicales en veillant à la qualité des prestations tout en assurant la continuité de la coordination des soins.

Le médecin coordonnateur est placé sous l'autorité administrative du directeur. Il participe aux décisions stratégiques de la structure et assiste le directeur de l'association dans ses négociations avec les organismes de tutelle et veille au maintien des relations avec les professionnels du territoire.

Qualifications requises

- Etre titulaire du Doctorat de Médecine
- Etre titulaire du Diplôme Universitaire de Soins Palliatifs

299, rue Saint Sulpice Bâtiment de l'Arsenal 2^e étage - 59500 DOUAI

Tél : 03 27 97 97 97 - Fax 03 27 91 71 98

www.sante-douaisis.fr / secretariat@santedouaisis.fr

Association loi 1901 - N° SIRET : 50294649400023

Valeurs d'entreprise

Adhésion au développement de la PSD.

Adhésion aux principes, à l'esprit et aux valeurs de la PSD.

Participation à l'évaluation interne et externe de la PSD.

Contrat de travail / Horaires

- CDI cadre à **partir de juin 2019** (hors convention collective) de 5h15 minimum par semaine le mardi après-midi de 13h30 à 18h45 (pouvant aller jusqu'à un temps plein 35h par semaine en mutualisation avec l'HAD).
- Lieu de travail : locaux de la PSD avec déplacements possibles au domicile des patients

Outils mis à disposition

- Ordinateur portable

Rémunération

- Salaire de base mensuel pour 5h15 semaine : entre 684€87 brut et 947€31 (à définir selon l'expérience)

Avantages en nature

- Utilisation possible d'un véhicule de service

Les candidatures (CV + Lettre de motivation) sont à adresser à la direction de l'association par mail : eevrard@santedouais.fr avant le : 24.05.2019